

ASPRES SUR BUECH

Département des HAUTES-ALPES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES  
ARRIVEE

24 SEP. 2008

Bureau du Courrier N° 2

SEANCE DU 12/09/2008

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12 + 2

L'an deux mil huit et le douze septembre 2008, le Conseil Municipal de la commune d'Aspres sur Buëch, convoqué le 3 septembre 2008 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOIVIN, Maire.

Présents : Mmes DELORME Christine, MOUTON Françoise, PINET Françoise, PIERROT Céline, MM. CORNIOU Jean-Claude, GIMENEZ Sébastien, LOMBARD Yannick MENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, ROUX Eric, TOURTET Gilles,

Absent : Mr RICCA Jean-Claude

Absents représentés : Mme HARDON Jacqueline, M. SIMION Sébastien.

Secrétaire de séance : M. CORNIOU Jean-Claude

N° 70

Objet : Révision des prix 2009

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE de fixer les prix suivants :

- |  |       |
|--|-------|
| - Affouage.....                          | 22 €  |
| - Concession cimetière cinquantenaire... | 915 € |
| - Dépositaire.....                       | 155 € |
| - Columbarium concession quinquenaire..  | 300 € |

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE MAIRE  
Jean-Pierre BOIVIN

